

		Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 11/29/2017
		Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041		Version: 1.0

Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom commercial : All Fleet Plus™ SAE 30
Huile À Moteur

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Valvoline Canada Corp 905 Winston Churchill Blvd Mississauga ON L5J 4P2 Canada 1-800-TEAMVAL	Numéro d'appel d'urgence 1-800-VALVOLINE (1-800-825-8654) Numero de Information Regler 1-800-TEAMVAL Informations sur le produit 1-800-TEAMVAL
--	--

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration (%)
DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC	64742-65-0	Asp. Tox. 1; H304	>=1.00 - < 5.00
ZINC BIS[O-(6-METHYLHELPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPATE)	93819-94-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>=1.00 - < 3.00

SECTION 4. PREMIERS SECOURS



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 05/19/2017
	Date d'impression: 11/29/2017
	Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041	Version: 1.0

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires. Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Une aspiration aiguë de grandes quantités de produit chargé d'huile peut provoquer une grave pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles devraient être suivis pour surveiller le développement de séquelles à long terme. Une aspiration répétée de petites quantités d'huile minérale peut donner lieu à une inflammation chronique des poumons (c'est-à-dire, pneumonie lipidique), qui peut progresser en une fibrose pulmonaire. Les symptômes sont souvent subtils et les changements radiologiques semblent pires que les anomalies cliniques. Occasionnellement, une toux persistante, une irritation des voies respiratoires supérieures, un essoufflement en cas d'effort, une fièvre et des expectorations hémoptoïques se produisent. Il est peu probable qu'une exposition par inhalation à des aérosols d'huile en dessous des limites actuelles d'exposition professionnelle provoquent des anomalies pulmonaires. Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
troubles de l'estomac ou des intestins
(nausées, vomissements, diarrhée)
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
- Avis aux médecins : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 11/29/2017

Numéro de la FDS: R0163802

All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur

Version: 1.0

3041

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Eau pulvérisée Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: gaz carbonique et monoxyde de carbone Hydrocarbures oxyde de zinc Oxydes de soufre sulfure d'hydrogène mercaptans
Méthodes spécifiques d'extinction	: Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Autres informations	: Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 11/29/2017

Numéro de la FDS: R0163802

All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur

Version: 1.0

3041

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : La protection des voies respiratoires n'est pas requise dans des conditions d'utilisation normales.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection de la peau et du corps : Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).
Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : liquide

Couleur : ambre

Odeur : type hydrocarbure

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 11/29/2017

Numéro de la FDS: R0163802

All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur

Version: 1.0

3041

Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 424.99 °F / 218.33 °C (1,013.33333 hPa) Transition de phase liquide/gazeuse calculée
Point d'éclair	: > 390 °F / > 199 °C Méthode: Cleveland tasse ouvert
Taux d'évaporation	: > 1 oxyde de diéthyle
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 0.0133333 hPa (37.78 °C) Pression de vapeur calculée
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0.89 (15.6 °C)
Densité	: 0.8781 gcm3 (15.6 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 11/29/2017

Numéro de la FDS: R0163802

All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur

Version: 1.0

3041

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter : chaleur excessive

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
sulfure d'hydrogène
Oxydes de soufre
vapeurs d'oxyde de zinc
mercaptans

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

ZINC BIS[O-(6-METHYLHEPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPHATE):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,600 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

		Page: 7
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 11/29/2017
		Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041		Version: 1.0

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aigüe en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:

Résultat: Légère irritation passagère

ZINC BIS[O-(6-METHYLHELPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPATE):

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:

Résultat: Légère irritation passagère

ZINC BIS[O-(6-METHYLHELPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPATE):

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

ZINC BIS[O-(6-METHYLHELPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPATE):

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: Test du micronoyau

Espèce utilisée pour le test: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

		Page: 8
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 11/29/2017
		Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041		Version: 1.0

de substances similaires.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

ZINC BIS[O-(6-METHYLHELPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPATE):

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4.5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 5.4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2.1 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

Persistance et dégradabilité

ZINC BIS[O-(6-METHYLHELPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPATE):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

		Page: 9
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 11/29/2017
		Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041		Version: 1.0

Biodégradation: 1.5 %
 Durée d'exposition: 28 jr
 Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

ZINC BIS[O-(6-METHYLHELPTYL)]BIS[O-SEC-BUTYL]BIS(DITHIOPHOSPATE):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.59 - 1.2 (23 °C)

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique : Donnée non disponible
supplémentaire

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Conseils généraux : Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et gouvernementales applicables.

Emballages contaminés : Vider les restes.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations pour le transport international

RÉGLEMENTATION

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (ID)	NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION	*CATÉGORIE DE DANGER	RISQUES SECONDAIRES	GROUPE D'EMBALLAGE	POLLUANT MARIN/QUANTITÉ LIMITÉE
---------------------------------	------------------------------	-------------------------	------------------------	-----------------------	------------------------------------

U.S. DOT - ROUTES

Marchandise non dangereuse

CFR_RAIL_C

Marchandise non dangereuse

U.S. DOT - VOIES D'EAU INTÉRIEURES

Marchandise non dangereuse

		Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 11/29/2017
		Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041		Version: 1.0

TDG_ROAD_C

Marchandise non dangereuse

TDG_RAIL_C

Marchandise non dangereuse

TDG_INWT_C

Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG)

Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET

Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS

Marchandise non dangereuse

MX_DG

Marchandise non dangereuse

***ORM = ORM-D, CBL = COMBUSTIBLE LIQUID**

Polluant marin	non
----------------	-----

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 11/29/2017

Numéro de la FDS: R0163802

All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur

Version: 1.0

3041

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon)
ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan),
TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS
Information supplémentaire

Date de révision: 05/19/2017

NFPA:	HMIS III:						
Inflammabilité Santé Instabilité Danger particulier.	<table> <tr> <td>SANTE</td><td>0</td></tr> <tr> <td>INFLAMMABILITE</td><td>1</td></tr> <tr> <td>DANGER PHYSIQUE</td><td>0</td></tr> </table> 0 = non significatif(ve), 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = extrême, * = Chronique	SANTE	0	INFLAMMABILITE	1	DANGER PHYSIQUE	0
SANTE	0						
INFLAMMABILITE	1						
DANGER PHYSIQUE	0						

Classe d'Inflammabilité pour Liquides Inflammables

Liquide combustible de classe IIIB

Texte complet pour phrase H

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

		Page: 12
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 11/29/2017
		Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041		Version: 1.0

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Valvoline (1-800-VALVOLINE).

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

CIxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

		Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 11/29/2017
		Numéro de la FDS: R0163802
All Fleet Plus™ SAE 30 Huile À Moteur 3041		Version: 1.0

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

CERCLA: Décret sur les Mesures de Compensation et Responsabilités Environnementale
 DOT: Département des transports
 FIFRA: Federal Insecticide, fongicide, et les rodenticides
 CCRMD: Dangereux renseignements relatifs aux matières (HMIRC)
 HMIS: Système d'identification des dangers
 NFPA: Association Nationale de Protection contre le Feu
 NIOSH: Association Nationale de santé et sécurité au travail
 OSHA: Santé et sécurité au travail
 ARLA, Santé Canada Agence de réglementation de la lutte (PMRA)
 RTK: Droit à l'information
 SIMDUT: Système d'information sur Matériaux (WHMIS)